AXA World Funds

Société d'investissement à capital variable domiciliée au Luxembourg
Siège social : 17, boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg
Registre du commerce : Luxembourg, B-63.116
(le « **Fonds** »)

Avis aux actionnaires d'« AXA World Funds »

Luxembourg, 9 novembre 2026

LE PRÉSENT DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.
EN CAS DE DOUTE, VEUILLEZ CONSULTER UN PROFESSIONNEL.

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous informer que les administrateurs du Fonds (les « **Administrateurs** », constituant ensemble le conseil d'administration du Fonds, également désigné comme le « **Conseil d'administration** »), ont décidé d'apporter des modifications au prospectus du Fonds (le « **Prospectus** »), qui permettront au Conseil d'administration de défendre vos intérêts plus efficacement.

À la suite de la désignation de BNP Paribas Asset Management Europe en tant que société de gestion du Fonds le 31 décembre 2025, un examen de l'offre de fonds de chaque société de gestion du groupe BNP Paribas a été mené ; il est désormais prévu de faire converger et d'harmoniser progressivement les gammes de produits respectives, afin d'assurer la cohérence entre les différentes offres. C'est dans ce contexte que les modifications apportées à la documentation du Fonds, décrites ci-dessous, ont été adoptées.

Ces modifications figureront dans un prospectus daté d'octobre 2026 et entreront en vigueur à la date indiquée ci-après pour chacune d'entre elles.

Sauf indication contraire dans le présent avis, les mots et expressions employés ci-après auront la même signification que dans le Prospectus.

1. Modifications concernant certains prestataires de services du Fonds
2. Changement de dépositaire et d'agent administratif du Fonds
3. Changement de siège social du Fonds

1. Modifications concernant certains prestataires de services du Fonds

À la suite de la restructuration des entités d'AXA Investment Managers («**AXA IM**») au sein du groupe BNP Paribas (la «**restructuration**»), les anciennes entités d'AXA IM suivantes ont été/seront renommées ou leurs coordonnées seront mises à jour, comme suit (les «**Changements concernant les prestataires de services**») :

Fonction (le cas échéant)	Coordonnées actuelles de l'entité	Nouveaux détails concernant l'entité	Date d'entrée en vigueur
Gestionnaires d'investissement / Sous-gestionnaires d'investissement	**BNP Paribas Real Estate Investment Management France** **Siège social :** **50, Cours de l'Île Seguin,**	**BNP Paribas Asset Management Real Assets SGP** Tour Majunga	31 décembre 2026

	92100 Boulogne-Billancourt **France** **Adresse postale** Tour Majunga La Défense 9 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux FRANCE	La Défense 9 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux FRANCE	
Gestionnaires d'investissement / Sous-gestionnaires d'investissement	**AXA Investment Managers UK Limited**	**BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (UK) Limited**	30 novembre 2026
Gestionnaires d'investissement / Sous-gestionnaires d'investissement	**AXA Investment Managers US Inc.**	**BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT United States, Inc.**	30 novembre 2026
Gestionnaire financier	**AXA SPDB Investment Managers Company Limited**	**SPDB Investment Managers Company Limited**	13 août 2026
Agent de prêt de titres et de rachat	**AXA Investment Managers GS Limited**	**BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Dealing Services UK Limited**	30 novembre 2026
Agent représentatif	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, succursale italienne Bureau administratif Piazza Lina Bo Bardi 3, 20124 Milan, Italie MILAN ITALIE **Adresse postale** **Corso di Porta Romana, 68** **I-20122 Milan** **ITALIE**	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, succursale italienne Piazza Lina Bo Bardi 3, 20124 Milan, Italie MILAN ITALIE	4 mai 2026

Ces changements n'ont pas d'incidence et n'auront pas d'incidence sur la continuité opérationnelle des prestataires de services concernés.

Les autres prestataires de services du Fonds, ainsi que les informations les concernant, restent inchangés.

Le Conseil d'administration a confirmé que les changements concernant les prestataires de services n'ont/n'auront aucune incidence significative sur le Fonds ou ses actionnaires, et qu'en particulier, il n'y aura aucun changement concernant les politiques, les frais, les risques de gestion, le profil de risque, le processus d'investissement, les stratégies d'investissement ou les objectifs du Fonds.

Par conséquent, le prospectus du Fonds ainsi que tout autre document pertinent le concernant seront mis à jour en conséquence.

Ces modifications entreront en vigueur aux dates indiquées ci-dessus.

2. Changement de dépositaire et d'agent administratif du Fonds

Dans le cadre de la restructuration de l'entreprise, il a été décidé de désigner BNP Paribas, succursale de Luxembourg («**BNPP succursale de Luxembourg**»), un établissement de crédit agréé et soumis à la surveillance de la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF), dont le siège social est situé au 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 6481, en tant que nouveau dépositaire et agent administratif, agent de domicile, agent payeur, agent de cotation, agent de registre et agent de transfert du Fonds (la «**Migration**), en remplacement de State Street Bank International GmbH, succursale de Luxembourg («**SSB**»).

La migration n'aura aucune incidence sur les commissions dues par le Fonds à la succursale luxembourgeoise de BNPP au titre des services qu'elle fournira au Fonds.

Par ailleurs, les coûts opérationnels et les dépenses liés à la migration seront pris en charge par la société de gestion.

La migration n'entraînera aucune perturbation ni dans les fonctions du dépositaire et de l'agent administratif, ni dans les activités du Fonds, car elle devrait être menée de manière à garantir la continuité de la gestion et de l'administration du Fonds.

En conséquence, le prospectus, les documents d'information (KI(I)D) et les autres documents pertinents du Fonds, ainsi que les contrats y afférents, seront mis à jour en conséquence.

Afin de faciliter la migration, l'émission, le rachat et la conversion des parts du Fonds seront temporairement suspendus le 12 mars 2027.

Les actionnaires sont informés que les services d'agent de transfert seront transférés à la succursale luxembourgeoise de BNPP à compter du 15 mars 2027, à 15 h (heure de Luxembourg).

La migration prendra effet le 15 mars 2027. **Les actionnaires du Fonds qui ne sont pas d'accord avec cette modification peuvent demander le rachat de leurs actions sans frais du 11 février 2027 au 11 mars 2027 à 15 h (heure de Luxembourg).**

3. Changement de siège social du Fonds

À la suite de la migration et conformément à l'article 4 des statuts du Fonds, le siège social du Fonds sera transféré à l'adresse enregistrée de la succursale luxembourgeoise de BNPP, agissant en qualité d'agent domiciliataire du Fonds :

60, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Grand-duché de Luxembourg

Le prospectus et les documents d'information (KI(I)D) seront modifiés en conséquence.

Cette modification prendra effet le 15 mars 2027.

4. Divers

Enfin, il a été décidé de mettre en œuvre dans le Prospectus un nombre limité d'autres changements, modifications, éclaircissements, corrections, ajustements et/ou mises à jour, y compris les mises à jour de références et l'ajustement des termes définis, notamment de retirer toute référence aux compartiments liquidé ou fusionnés.

Ces modifications prendront effet à la date de publication du Prospectus à jour.

* *

Une copie du Prospectus révisé (y compris de l'annexe SFDR des Compartiments) et des DIC(I), le cas échéant, sera mise à disposition gratuitement au siège social du Fonds et sur la page https://funds.axa-im.lu/fund-centre.

À l'attention des actionnaires belges :

Lorsque le rachat est proposé sans frais (sauf taxes éventuelles) aux actionnaires du Compartiment concerné, la demande de rachat en question peut être adressée au service financier situé en Belgique : CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C b320, 1000 Bruxelles. Le présent Prospectus, adapté pour tenir compte des modifications mentionnées ci-dessus, les DIC(I) (en langue française), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont également disponibles gratuitement au siège du service financier de Belgique. Il convient de signaler aux actionnaires belges que les actions de classe I ne sont pas éligibles à la souscription en Belgique.

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est disponible sur le site internet de l'Association des Asset Managers Belges (« BeAMA » : http://www.beama.be).

Le Document d'Information Clés doit être lu attentivement avant d'investir.

Le précompte mobilier en Belgique est de 30 %.

Cordialement,

Le Conseil d'administration
AXA World Funds